

arrêts. Tous ont toujours été opérés, à Naples, en observant les formes légales et en suivant des instructions qui n'ont pas été rédigées pour la circonstance, mais qui remontent au 22 mai 1817, et qui ont été soigneusement confirmées lors de la promulgation du Code pénal.

De tous temps et dans tous les pays, les conspirateurs se sont plaints de la police et de ses procédés. Ils la trouvent gênante, tracassière, importune. Voulez-vous qu'elle soit prévenante et polie? Ouvrez, Monsieur, les feuilles révolutionnaires de la France, de l'Italie, de l'Allemagne; elles sont unanimes à dénoncer les actes de la police. Une particularité est digne de remarque, c'est que vous vous faites non pas seulement leur écho, mais vous descendez à n'être que leur plagiaire. La suite du tableau est digne du commencement :

Des hommes sont arrêtés, non pas parce qu'ils ont commis un crime, ou même qu'on suppose qu'ils en ont commis, mais parce que ce sont des personnes qu'on juge utile d'emprisonner pour s'en débarrasser, et contre lesquelles, par conséquent, il faut fabriquer une accusation.

On commence par les arrêter et les incarcarer; on saisit ensuite leurs livres, leurs papiers, leurs correspondances, et tout ce qui convient aux agents dégradés de la police. Cela fait, on lit les lettres du prisonnier; ensuite, on l'interroge, on le mène, en secret, sans charges, puisqu'il n'en existe pas, sans témoins, puisqu'il n'en existe pas davantage.

Le prisonnier n'a pas le droit d'appeler un conseil, pas le droit de consulter un avocat. Pour mieux dire, il n'est pas interrogé, mais, comme je le sais (as I know) (1), il est insulté de la manière la plus grossière par les officiers de police, et ne croit pas que ce soit la faute des individus. C'est là le résultat inévitable d'un système qui a pour but essentiel de créer des charges contre le prisonnier.

Ces lignes, Monsieur, confirment une observation que j'ai faite chaque fois que j'ai eu l'honneur d'annoncer la découverte de quelque complot. Toujours, sans exception aucune, la police a l'honneur de l'invention. Sous le règne de Louis-Philippe, les agents de la rue de Jérusalem poussaient même plus loin l'esprit d'entreprise. Fatigués de couvrir et de faire éclorre des complots, ils se donnaient de temps en temps la distraction de tirer sur le Roi. Puis, comme vous le dites si bien, il fallait fabriquer une accusation, et comme il n'existait jamais de charges contre l'accusé, il était essentiel de les créer. A Paris comme à Naples, les innocents victimes de ces distractions de la police finissent toujours par succomber sous la puissance de son génie créateur. Quelle odieuse institution que celle de la police! L'Angleterre devrait bien donner aux Etats de l'Europe un moyen de s'en passer. Si la police de Naples n'est pas coupable d'autres crimes, je vous avoue, Monsieur, que je ne vois pas qu'il soit nécessaire d'instruire plus longtemps son procès. J'arrive à vos accusations contre la justice Napolitaine.

(A continuer.)

(1) Je dois faire observer que la Presse, en traduisant ce passage, a expliqué : as I know (comme je sais) au lieu de dire : comme je le sais par : COMME J'EN AI LA PREUVES. Je signale la variante, afin de montrer avec quelle fidélité certains journaux rouges reproduisent votre lettre!

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 23 SEPTEMBRE, 1851.

Première Page :— Lettre au RIGHT HON. W. E. GLADSTONE, Membre du Parlement Britannique, par JULIUS GORDON.  
Feuilleton :— BIOGRAPHIES ARTISTIQUES.

A nos Abonnés.

Nous sommes en devoir d'annoncer notre départ très-prochain pour l'Europe, nécessité par des ordres supérieurs, nous oblige d'abandonner, temporairement du moins, pour notre

part, la rédaction des *Mélanges Religieux*. Notre absence du Canada, d'ailleurs, ne modifiera en rien la direction de cette feuille, car nous avons pourvu de la manière la plus convenable à l'alimentation de sa partie religieuse, telle que la désirent un grand nombre de nos abonnés qui en font leur objet spécial, et nous nous reposons pour la rédaction à venir des *Mélanges*, sur les soins et l'aptitude de M. Derome, avocat, déjà connu de nos lecteurs pour la participation qu'il y a prise depuis 1850.

JOS. LAROCQUE, Prêtre.

ORDINATIONS.— Samedi dernier, dans la chapelle du collège de St. Hyacinthe, Mgr. PÉVÈQUE de Martyropolis a fait l'ordination suivante.

Prêtre :— M. G. L. Chevrefils.  
Diaire :— M. J. Brissette.  
Sous Diaire :— M. F. Berthelet.  
Minors :— MM. J. Gaboury, M. Galard, F. Tremblay, A. Dufresne.  
Tonsurés :— MM. P. S. Gendron, J. B. Précourt, R. Larue, pour le diocèse de Montréal, et B. Pally, pour le diocèse de Hartford.  
Le lendemain, M. J. Brissette a reçu l'ordre de la Prêtrise dans l'église paroissiale de St. Hyacinthe.

Nous avons le plaisir d'annoncer que Monseigneur Vandeveld, évêque de Chicago et Monseigneur Taché, évêque de Anathie, sont arrivés samedi dernier en cette ville.

Le R. P. Alexandre Trudeau, de la société des Oblats, est arrivé ce matin d'Augleterre.

Nouvelles de Rome.

Rome a eu son grand procès. On n'a pas oublié cet ardeur de vandalisme et de sauvagerie qui, dans les premiers jours du mois de mai 1849, porta les amis et les séides de la République à brûler publiquement sur les places de Rome les voitures des cardinaux. Nous avons eu occasion de rapporter dans le temps les sentences prononcées contre ceux de ces *intéressés* citoyens qui avaient dérobé à la hache et à la flamme les parties des voitures dont on pouvait tirer quelque profit, et qui en avaient tout simplement fait leur propriété. Ce n'était qu'un épisode du drame qui vient de se dérouler devant le tribunal de la Consulte, et que l'on a appelé le *Procès des carrosses*.

Les accusés étaient au nombre d'une cinquantaine, et les témoins plus nombreux encore. Plusieurs des inculpés appartenaient au bataillon de l'Université. Les juges ont été très-embarrassés devant les démentis que la plupart des témoins ont donnés à leurs premières dépositions. On est pleinement convaincu que les coups de poignard de ces derniers temps avaient produit leur effet. Les témoins ont cédé à la peur, et n'ont pas osé braver la vengeance des démagogues; on ils ont nié leur premiers témoignages, ou ils en ont adouci autant que possible l'énergie. Aussi le tribunal, faute de preuves légales, a-t-il dû renvoyer de la plainte un grand nombre d'inculpés dont la culpabilité n'était certes pas douteuse.

Une pièce produite au procès a jeté un grand jour sur un point assez controversé par plusieurs. On s'est souvent demandé si le Triumvirat commandait ces orgies révolutionnaires, s'il ne faisait que les tolérer, ou s'il les subissait sans pouvoir les arrêter. Tous ces doutes doivent disparaître devant quelques lignes signées par M. Armellini, en son nom et en celui de ses deux collègues du Triumvirat. L'intégrité triumvir et reconnaît avoir reçu du maître de maison de S. E. le Cardinal Brignole, une somme de 1,500 écus pour compenser la destruction du carrosse de l'Éminentissime, qu'il garantissait moyennant cette prime d'assurance, contre tous les cris de la foule populaire. Le prix fut payé et, nous devons le dire à l'honneur de M. Armellini et de ses collègues, les carrosses de l'E. Brignole ne souffrirent aucun dommage.

Un autre cardinal sauva aussi ses voitures d'une manière qui fait plus d'honneur à M. Mazzini et que nous rapporterons ici, puisque l'occasion s'en présente, quoique nous n'ayons

pas à priori ce fait par le procès qui nous occupe. L'Éminentissime était réfugiée à Gaëte, et sa maison était à la garde d'un secrétaire plein d'esprit, et qui n'avait pas trop de frayeur. Il avait un grand désir de sauver le carrosse de son maître, mais comment faire? Il se souvient que dans sa jeunesse l'Éminentissime cardinal avait restitué à la science certains passages de Cicéron à la louange du gouvernement républicain, ce fut pour lui une inspiration. Il se rend chez Mazzini et lui tient à peu près ces discours : "Vous êtes républicain, vous aimez beaucoup la forme républicaine. Eh bien! le cardinal N... mon maître, a rendu un service immense à la République, en ressuscitant le passage que voici de notre immortel Cicéron sur les avantages des institutions républicaines. Vous devez un témoignage de reconnaissance pour un si grand service. On veut brûler ses voitures, faites mettre sur la remise où elles sont renfermées le sceau du triumvirat, et elles seront sauvées. Mazzini comprit ce langage, le sceau du gouvernement fut apposé sur la porte de la remise, et les carrosses du cardinal N... furent sauvés, ainsi que ceux d'un collègue qui étaient dans le même local.

Les sentences n'ont pas été encore publiées, mais on assure qu'il y a plusieurs condamnations aux travaux forcés à perpétuité et un plus grand nombre à la même peine temporaire, ou à la détention plus ou moins prolongée, selon le degré de culpabilité qu'il a été possible de constater. S'il en est ainsi, voilà un beau thème pour les journaux révolutionnaires; mais on peut les laisser errer à leur aise. Le fait est que la situation demande, exige impérieusement une répression sévère. La démagogie elle-même, par ses attentats incessamment répétés, fait un devoir de ne plus écouter les inspirations de la clémence. Tout le monde succède à dire que les derniers assassins ont trouvé dans l'impunité accordée à beaucoup d'autres coupables, ou dans une punition trop indulgente, sinon leur cause principale, au moins un juste encouragement.

CANADA.

Colonisation des Townships.

Nous publions dans le numéro de mardi dernier des *Mélanges*, en l'empruntant au *Journal de Québec*, un bill en faveur de la colonisation des townships. Tous ceux qui prennent quelque intérêt à cette œuvre tant désirée de nos compatriotes amérindiens sans doute voir cette mesure passer à l'état de loi fixe. Mais ce vœu sera-t-il réalisé, s'il n'a pu l'être à la fin de la session dernière du parlement. Le public a reçu à cet égard de M. Hincks, l'assurance que le gouvernement doit s'occuper de cette question durant la vacance dans la vue de préparer une mesure qui sera soumise aux chambres à leur session prochaine. Le *Journal de Québec* a publié tout dernièrement la lettre du ministre contenant cette garantie, et nous ne faisons ici qu'en répéter les termes. Une mesure définitive est d'ailleurs nécessaire et plus vivement désirée que jamais. Elle a d'ailleurs pour elle le vœu général aussi bien que celui des colons en détresse déjà établis sur les terres de l'E-t.

A ce même sujet de la colonisation dont nous voyons avec plaisir le *Journal de Québec* s'occuper d'une manière spéciale, nous remarquons dans cette feuille les lignes suivantes se rattachant à la lettre publiée récemment par le reverend M. C. Indy sur la colonisation par des canadiens du territoire voisin du Bourbonnais :

"Nous devons aujourdhui la fin d'une si longue lettre de M. Chiniqy, sur l'émigration et dont le but visible est de diriger sur la terre évangélique les pas de ceux qui y vont chercher la fortune et le bien-être pour eux et pour leurs enfants. Nous croyons, nous, que c'est un si distingué et si digne d'ailleurs le respectable auteur de cette lettre si pleine de la parole onctueuse qui s'échappe abondamment de son cœur, nous a dit à nous perso personnellement que c'était là toute sa pensée. Il regrette plus que personne l'émigration de ses compatriotes et ne la voit que par un œil de tristesse. Ce qu'il veut maintenant, c'est de servir de guide à ceux qui veulent partir. Mais nous devons avouer sans détour, que cette lettre nous a fait une peine profonde, parce qu'elle est empreinte de découragement; et par conséquent, sans l'influence morale de ce triste sentiment, M. Chiniqy voit le ciel de sa patrie partout

convulsé de nuages, tandis que le ciel étranger est d'une pureté et d'une transparence désespérantes; parce que, qu'il pardonne à une plume mais cette liberté qui procède d'un cœur; parce que le désespoir n'est point patriotique. Nous avons demandé pardon pour cette parole parce que nous avons devant les yeux le bien incalculable de M. Chiniqy qui a fait au Canada, et qui continuera de lui faire chaque jour; mais c'est présentement à côté de cette montagne fertile de travail, de sacrifice et de succès que le découragement nous paraît incompréhensible et comble, et si nous le blâmons, c'est dans le désir de faire disparaître jusqu'à l'ombre de l'humilité.

Pourquoi donc se décourager? Est-ce que le Canada n'a pas ses glorieuses destinées à accomplir malgré les épreuves des pyramides du passé qui se disent les hommes de l'avenir? Et n'y a-t-il pas d'un pas ferme et rapide? Celui qui, en présence de ce qui vient de s'accomplir et de l'horizon qui s'ouvre devant nous, ne comprend pas que le Canada doit être un grand pays, que le Saint-Laurent doit apporter la prospérité et le commerce à un grand peuple, n'a pas la vue bien longue. Nous devons exprimer une conviction différente de celle de M. Chiniqy, quand il dit que c'est sur les rives du grand fleuve que se signera le pacte du monde, et que les peuples viendront s'embrasser dans une fraternité éternelle; nous croyons au contraire que c'est sur les rives majestueuses du Saint-Laurent que se livreront quelque jour les sanglantes batailles entre les nations qui s'y disputent la puissance et la domination de l'Amérique.

Mais pour revenir à notre sujet, nous connaissons assez l'œuvre de l'apôtre de la tempérance pour pouvoir affirmer d'avance que la correspondance relative aux townships de l'E-t, que nous avons publiée dans le *Journal de Québec*, réjouira véritablement son cœur de père et de grand-père, et qu'il dira aux jeunes gens qui, qu'il en soit, ne vont pas chercher le bonheur aux Etats-Unis, "Rendez-vous en arrière, car voici la terre de l'Espérance, la patrie et la vie dans votre patrie, tout auprès de vos pères, de vos mères, de vos frères, de vos amis, de vos amis."

Les réclamations assez nombreuses qui nous ont été adressées et nos propres réflexions nous font soulever sans hésitation à la manière de voir du *Journal* relativement au définitivement local. Nous revenons à la colonisation proprement dite, c'est-à-dire prochaine des *Townships de l'E-t*; nous pensons, à cause de cela, que c'est de ce côté que devront se diriger les pas et l'énergie du colonisateur canadien, et nous nous fondons, pour espérer qu'il en sera ainsi, sur des données positives touchant l'incertitude du bien-être que lui procurerait son établissement sur le sol étranger de l'Illinois.

Le grand "Jubilé" industriel de Boston, d'après ce qu'en disent les dépêches télégraphiques, aura parfaitement répondu aux magnificences de son programme. Le président des Etats-Unis, qui y assistait avec sa suite, a donné vendredi au lever à *Revere House*. Plusieurs centaines de citoyens de Boston et du Canada ont eu l'honneur de lui être présents en cette occasion. Lord Elgin est arrivé à Boston le même jour à cinq heures de l'après-midi. Il fut accueilli par une foule considérable de citoyens qu'il salua avec cordialité en présentant la main à tous ceux qui l'environnaient. Le Maire de Boston adressa au gouverneur-général une allocution en termes fort convenables, à laquelle Son Excellence répondit par un discours également approprié à la circonstance. Le soir eut lieu le banquet offert par la corporation hospitalière à ses invités du Canada. Le président porta la santé avant le lever de la nappe. On y remarqua l'absence de M. Webster. Plusieurs discours ont été prononcés : M. W. A. M. Nab, F. Hincks, le colonel Home (de l'armée anglaise) et le colonel Payne (de Vermont), ont figuré parmi les orateurs. Durant cette fête de trois jours, qui s'est terminée le 19, Boston présentait partout un air de jubilation inaccoutumée, même aux circonstances solennelles. Une affluence immense d'étrangers et de visiteurs encombraient ses hôtels et la population résidente se prêtait avec entraînement, nous dirions à cette réjouissance publique. Une indisposition a été cause que le président n'a pu faire cette courte de présence aux principales réunions de la fête.

Reception de Lord Elgin à Montréal.

Son Excellence le gouverneur-général, et sa suite, composée des Hon. colonel Bruce, George de Waldegrave et du lord Mark Ker, arrivèrent samedi soir en cette ville, accompagnés de S. H. le Maire et de plusieurs membres du Conseil de Ville, qui tous firent escorte aux premiers depuis le débarcadère jusqu'à l'hôtel de Hayes.

Hier, à midi, une adresse fut présentée à

Son Excellence au nom du Maire, de la corporation de Montréal et des Citoyens. Elle était ainsi conçue :

A Son Excellence le Très-Honorable James, Comte d'Elgin et Kincairdine, Gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Nous, le Maire, les Bénévoles et les citoyens de Montréal, demandons à approcher Votre Excellence, pour vous remercier d'avoir bien voulu accepter notre invitation à visiter cette Cité, lorsque Votre Excellence serait de retour de la fête à Boston des chemins de fer. Nous prions très-respectueusement Votre Excellence, d'accepter nos sincères félicitations et la bienvenue la plus cordiale, à votre arrivée à Montréal.

Nous avons remarqué avec des sentiments d'orgueil et de gratitude, la conduite noble et distinguée de Votre Excellence comme Gouverneur-général du Canada, à la réunion mémorable de l'Union Américaine et des provinces adjacentes, qui vient d'avoir lieu à Boston; et nous prenons la liberté d'offrir à Votre Excellence, notre reconnaissance et nos remerciements pour la manière habile et éloquent avec laquelle vous avez représenté notre pays à cette occasion.

Nous sommes très-honorés d'exprimer combien nous apprécions les obligations que nous avons contractées envers les autorités et les citoyens de Boston pour la réception cordiale et la bienveillante hospitalité dont ils ont honoré Votre Excellence et les citoyens du Canada, et pour la satisfaction que nous ont causée leurs manifestations enthousiastes de respect pour Votre Excellence, comme gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord.

Nous avons la ferme espérance que cette visite de Votre Excellence lui sera agréable comme nous pouvons l'assurer qu'elle est flatteuse pour nous.

Son Excellence répondit à cette adresse dans les termes suivants :

Monsieur le Maire et Messieurs,  
"Je vous remercie très-sincèrement de la cordiale bienvenue que vous venez de me souhaiter à Montréal. Le plaisir que m'a procuré ma visite aux citoyens hospitaliers qui nous avoient à mon retour augmenté par le fait que j'ai pu, à mon bien, me rendre à votre invitation en vous accompagnant jusqu'à cette ville. Je crois que l'on pourra avec droit nous taxer d'ingratitude si nous n'étions prêts à déclarer combien profond est en nous le sentiment de la bienveillance que l'on nous a témoignée pendant notre séjour à Boston. En prenant congé samedi matin du Maire de cette dernière ville, et en montant dans les chars où il avait eu l'honneur de venir me conduire, je lui fis une remarque que, je le crains bien, il a eu peine à saisir; aussi je me réjouis d'avoir eu ce moment l'occasion de la répéter, car je suis convaincu qu'elle rencontrera votre approbation. Je le prie de se rappeler lui-même, et de rappeler à ses concitoyens, que les admirables chemins de fer qui ont tant rapproché le Canada de Boston, ont été rendus si facile aux Canadiens d'y commettre un acte de reconnaissance en aussi fort effet de rapprocher Boston au Canada et de rendre facile aux Bostonnais le passage jusqu'à nous; j'ose lui exprimer l'espérance que si lui et ses amis en faisaient l'essai, ils trouveraient que l'excellente vertu de l'hospitalité, qui est une des nombreuses vertus que les citoyens de Boston mettent en pratique, est aussi une qualité que nous sommes fiers d'imiter."  
"Je reçois néanmoins cette adresse de votre part, messieurs, moins comme une marque de faveur personnelle, que comme une déclaration solennelle de votre part attestant votre loyauté et votre respect pour la charge et la position du représentant de votre souverain. Je crois qu'un respect convenable pour cette fonction est un des piliers fondamentaux sur lesquels est appuyé l'ordre social, à la conservation duquel, comme membres et représentants d'une population commerciale, vous avez le plus grand intérêt; et je n'ai pas besoin de

penser qu'il se soit trouvé des hommes assez aveugles pour les effacer eux-mêmes; à mesure qu'ils avaient bien pu prendre cependant bien des soldats britanniques. La paix étant revenue habiter dans une ville dont elle ne devrait jamais s'éloigner, le Pape vit avec douleur le dommage causé à des peintures dignes d'être immortelles, et les fit retablier par Sebastien del Piombo. Quelque temps après, le Titien, se remémorant avec cet artiste dans les salles du Vatican, et ne sachant point qu'on l'eût chargé de retoucher aux ouvrages de Raphaël, voulut avoir le plaisir de les examiner, ne les ayant point encore vus. Mais à peine eut-il jeté les yeux, que, sans d'indignation, il dit d'un ton de colère à Fra del Piombo :— "quel est le téméraire ignorant qui a pu joindre ces rhapsodies à de pareils chefs-d'œuvre?"

Le tableau de la *Transfiguration* est généralement regardé comme le meilleur tableau qu'il y ait dans le monde. Il est placé à Rome sur le maître autel de l'église Saint-Pierre, in *Montorio* (du Mont), et presque toujours couvert d'un rideau. Le cardinal Jules de Médicis l'avait fait faire dans le dessein de l'envoyer en France; mais, à la mort de Raphaël, on détermina le cardinal à ne point priver l'Italie, et la ville de Rome en particulier, du chef-d'œuvre de la peinture.

On voulut vendre jusqu'à 75000 livres à un seigneur français, la seule copie de la *Transfiguration*, copie faite par un certain Carlo, Napolitain, et l'on prétendait encore la donner à bien bon compte.

Un électeur de Saxe, charmé d'un tableau

de Raphaël, qui représentait la Vierge au ciel, l'acheta 200000 livres, argent de France.

On voit en Angleterre, dans le château de *Hamptoncourt*, la plupart des cartons ou des dessins de Raphaël. Le roi Guillaume et la reine Marie les ont fait placer dans une très-belle galerie, construite exprès pour cet usage. On les a couverts d'un rideau de soie verte, qu'on ne tire que lorsqu'il s'agit de les montrer aux curieux. Afin de mieux conserver ces excellents ouvrages, on a la précaution depuis quelques années, pendant l'hiver, et lorsque le temps est humide, de faire du feu dans cette galerie.

On a vu de nos jours un peintre italien mouiller de ses larmes sa palette et son pinceau, parce qu'on le forçait de couvrir d'une draperie la plus grande partie d'un tableau de Raphaël, dans lequel un enfant-Jésus paraissait trop nu.

Un voyageur cherchait dans l'église de St. Jean à Plaisance, une Vierge de Raphaël fort estimée, dont il ne trouva plus que la copie, l'original ayant été vendu en 1753, au roi de Pologne, qui l'acheta environ cent-sept mille livres. Un bon vieux prêtre, qui vit le voyageur s'arrêter et regarder la copie, ému par ce qu'il ne lui prit pour un original, l'adora en lui disant tristement :— "Etranger, l'on ne doit pas vous laisser dans l'erreur; le fameux tableau que vous cherchez n'existe plus," et en finissant ces mots, il se mit à répandre des larmes.

Une pauvre fruitière de Paris, n'ayant point eu le moyen de payer deux ou trois termes de son loyer, l'hôte, impitoyable, lui fit

vendre ses meubles. Le peu d'effets qu'elle possédait ne suffirent qu'à peine pour acquitter ses dettes et satisfaire aux frais de la justice; en sorte qu'elle se voyait réduite à la mendicité, et fondait en larmes. Son désespoir augmenta, quand elle vit qu'on allait ériger un petit Saint-Jérôme, tout enfoncé d'un pied et demi de hauteur, qu'elle avait au chevet de son lit, et devant qui elle priait Dieu tous les jours. Un peintre, après l'avoir examiné, le mit à un écu. Certain curieux, présent à la vente, en chérit aussitôt du double; le peintre crut que pour étonner cet homme, et lui faire perdre l'envie d'avoir le tableau, il n'avait qu'à le pousser un peu haut tout d'un coup.— A un louis, dit-il.— A cinquante livres, reprend le peintre.— A cent francs, réplique le curieux.— Cependant, le cœur de la bonne femme palpait de joie; son loyer et les frais étaient déjà plus que payés par le petit Saint-Jérôme. Sa joie redoubla, quand elle entendit le curieux mettre le tableau à deux-cents francs; et elle fut hors d'elle-même, lorsqu'elle vit que, d'enchère en enchère, l'amateur le porta jusqu'à six-cents livres. Le peintre obligé de céder, dit, en pleurant, à l'acquéreur :— "Vous êtes heureux, Monsieur, d'être plus riche que moi; car il vous coûterait deux-cents pistoles, ou je l'aurais eu."— Ce tableau si désiré était un original de Raphaël.

JEAN-ANTOINE (Gio. Antonio) LICINIO REGIOLLO, dit PORDENON, né au Bourg de Pordenon, dans le Frioul, l'an 1484, mort en 1540. Ce peintre fut surnommé le Pordenon, à

cause du lieu de sa naissance. Il descendait de l'ancienne maison de Svecchi, et le véritable nom de sa branche était Licinio; mais Charles V l'avait fait chevalier, il en prit occasion de changer son nom de famille, en celui de Regiolo, conduit par la haine qu'il portait à l'un de ses frères, qui avait voulu l'assassiner d'un coup de fusil, dont il ne fut heureusement blessé qu'à la main.

Cet artiste balança quelquefois les succès du Titien, qui conçut contre lui la plus forte jalousie. Le Pordenon, portant les choses à l'extrême, s'imagina que son rival en voulait à ses jours. Dans cette crainte chimérique, il ne sortait jamais sans être armé jusqu'aux dents; et lorsqu'il travaillait, il avait grand soin d'avoir auprès de lui son épée et sa rondache, selon l'usage des braves de son siècle.

rendit sensible aux apparences d'attachement que lui témoignait André del Castagno, qui, de simple paysan, était aussi devenu peintre. Mais André ne cherchait qu'à avoir le secret de la peinture à Phuile; il voyait Pestime qu'on avait pour la nouvelle méthode, et combien elle était lucrative à son heureux possesseur. Il n'y a point de souplesses, de soins, d'attentions qu'il ne mit en usage pour en obtenir ce qu'il désirait si vivement. Beccafumi crut inspirer l'amitié, ce sentiment qu'il semait si doux de faire naître et d'éprouver mais qui n'est qu'une belle chimère. Aussitôt, il se lia avec André, ne voulut loger que dans sa maison, et n'eut plus rien de caché pour lui. Mais André ne fut pas encore satisfait, l'avidité du gain le conduisit au crime, en lui faisant envisager que s'il possédait seul le secret de la peinture à Phuile, il gagnerait bien davantage. Il forma alors le dessein d'assassiner son bienfaiteur, va l'attendre au commencement de la nuit, au coin d'une rue écartée, l'assomme sans en être reconnu, revient bien vite dans sa chambre, et se remet tranquillement à l'ouvrage; Beccafumi, percé de coups, se fait transporter chez son perfide ami, et meurt entre ses bras.— 1549.

Aucun soupçon ne tomba sur l'auteur du crime. André, généralement estimé de ses concitoyens, vécut longtemps comblé de gloire et d'honneur; mais un lit de mort, le confessa publiquement son crime. Cette révélation rempli toute la ville d'horreur, et rendit le nom de ce peintre à jamais odieux.

Dominique Beccafumi.

Beccafumi, fils d'un pauvre paysan, garça les montons dans sa jeunesse. Un jour qu'il avait la pointe de son couteau, il s'amusa à tracer des figures sur une ardoise, un bourgeois de science, nommé Beccafumi, passant par hasard auprès de lui, s'aperçut de cette occupation, et trouva que ce Berger annonçait des talents qui méritaient d'être encouragés. Il le fit aussitôt venir à la ville, le plaça chez un peintre, paya tout ce qui lui était nécessaire, et fournit abondamment à ses besoins. Le jeune artiste encouragé, fit bientôt éclater de grands talents, et prit par reconnaissance le nom de Beccafumi; son bienfaiteur; nom qu'il a rendu célèbre dans le monde.

L'âme confiante du peintre Beccafumi le